



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES

Mardi 20 mars à Bruxelles

Le Conseil, qui entamera ses travaux à 10 heures, préparera la réunion du **Conseil européen des 22 et 23 mars 2018** en examinant le projet de conclusions.

Les ministres examineront ensuite un rapport de synthèse de la présidence relatif aux contributions du Conseil au **Semestre européen 2018**. Ils examineront également un projet de **recommandation concernant la politique économique de la zone euro**, qui sera transmis au Conseil européen.

Sous le point "divers", la Commission communiquera au Conseil des informations sur la situation relative à **l'État de droit en Pologne**.

Lors d'un déjeuner de travail, les ministres discuteront de questions liées à la fin du cycle institutionnel.

La présidence tiendra une conférence de presse à l'issue de la session (vers 13 heures).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/en/webcasts>

La transmission vidéo, téléchargeable en qualité "diffusion" (MPEG 4), et la photothèque sont accessibles à l'adresse suivante: <https://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/105579>

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Préparation de la réunion du Conseil européen de mars

Le Conseil examinera le projet de conclusions du Conseil européen des 22 et 23 mars, élaboré par le président du Conseil européen, M. Donald Tusk, en coopération avec la présidence bulgare et la Commission.

Le Conseil européen axera ses travaux sur les thèmes suivants:

- emploi, croissance et compétitivité: les dirigeants de l'UE adopteront des conclusions sur plusieurs questions ayant trait à l'emploi, à la croissance et à la compétitivité comme, par exemple, sur les progrès accomplis pour faire aboutir la stratégie pour le marché unique, la stratégie pour un marché unique numérique, le plan d'action pour une union des marchés des capitaux et l'union de l'énergie, sur les priorités à définir pour le Semestre européen 2018 et l'approbation de la recommandation sur la politique économique de la zone euro, ainsi que sur des questions sociales telles que la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et la proposition relative à une Autorité européenne du travail, que la Commission présentera sous peu;
- commerce: le Conseil européen fera le point sur les questions relatives au commerce;
- fiscalité: dans le cadre du programme des dirigeants, les membres du Conseil européen débattront de la fiscalité, en particulier dans le cadre de l'économie numérique;
- relations extérieures: le Conseil européen sera invité à adopter des conclusions sur les Balkans occidentaux, en vue du sommet qui se tiendra à Sofia en mai; dans le prolongement des discussions qu'ils ont eues lors de leur réunion informelle du 23 février, les dirigeants feront également porter leurs débats sur l'évolution récente des relations avec la Turquie.

Le Premier ministre bulgare, qui représente l'État exerçant actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE informera les autres dirigeants de la mise en œuvre de conclusions antérieures du Conseil européen, y compris des travaux en cours sur la réforme du régime d'asile européen commun.

Un [projet d'ordre du jour annoté](#) a été examiné par le Conseil lors de sa session du 27 février 2018.

Semestre européen

Le Conseil examinera un rapport de synthèse de la présidence [7210/18, non encore publié] sur les contributions de quatre formations du Conseil participant à l'exercice en cours du Semestre européen².

Ce rapport constate que, selon les dernières prévisions d'hiver de la Commission, les taux de croissance dans la zone euro et l'UE ont dépassé les attentes l'an dernier étant donné que le passage de la reprise économique à l'expansion économique se poursuit. Il souligne que des mesures résolues et coordonnées, ainsi qu'une mise en œuvre rapide des réformes nécessaires, restent essentielles pour renforcer l'expansion en cours, contribuer à la création d'emplois et générer une croissance durable et inclusive à long terme.

Le Semestre européen comporte une surveillance simultanée des politiques des États membres dans les domaines budgétaire, économique et de l'emploi pendant une période de six mois chaque année. Sur la base des orientations fournies par le Conseil européen, les États membres élaboreront leurs programmes nationaux de réforme (politiques économiques et de l'emploi) ainsi que leurs programmes de stabilité ou de convergence (politiques budgétaires) pour cette année.

Le Conseil devrait également décider de transmettre au Conseil européen un [projet de recommandation](#) concernant la politique économique de la zone euro.

² Conseil "Affaires économiques et financières", Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", Conseil "Compétitivité" et Conseil "Environnement".

Divers

État de droit en Pologne

Sous le point "divers", la Commission informera le Conseil sur son dialogue relative à l'État de droit en Pologne tenu avec les autorités polonaises.

Le 20 décembre, la Commission a publié sa [proposition motivée conformément à l'article 7, paragraphe 1, du TUE](#), concernant l'État de droit en Pologne. Elle a aussi souligné, en parallèle, qu'elle était déterminée à poursuivre le dialogue avec la Pologne et a formulé des recommandations quant aux mesures à prendre avant le 20 mars. La Commission a indiqué qu'elle réévaluerait sa proposition motivée si la Pologne prenait les mesures qui s'imposent dans ce délai.
